



# REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

Établissement recevant du public



## RENSEIGNEMENTS SUR L'ETABLISSEMENT

Le camping _____	3
Présentation générale _____	4
Plan du camping _____	4
Equipements et services _____	5
Réception _____	6
Piscine _____	7
Emplacements <u>de</u> camping _____	8
Locatifs _____	9-10
Parkings accessibles PMR _____	11
Bar-tapas _____	12
Equipements de loisirs _____	13
Services _____	14
Sanitaires PMR _____	15
Politique d'accessibilité _____	15
Attestation avis favorable 4 déficiences _____	16
Attestation d'accessibilité d'un ERP _____	17
Bien accueillir les personnes en situation de handicap _____	18-19



Date	Révision	Auteur
01/01/17	Création du document	C. Brau
08/06/25	Mise à jour et correction du document	C. Brau

## LE CAMPING

Raison social : SARL CAMPING D'AUTUN

Adresse : 11, route d'Autun 65170 Saint Lary Soulan

Téléphone : 05,62,39,40,31

mail : [campingdautun@gmail.com](mailto:campingdautun@gmail.com)

site web : <https://www.camping-saint-lary.com>

Nom du représentant de la personne morale : Céline Brau

Siret : 490726023

Activité : Terrain de camping

---

Classement de l'établissement / ERP 5ème catégorie

Un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) a t'il été déposé ?  
NON

Pourquoi ? Etablissement conforme aux règles d'accessibilité au 31  
décembre 2014

# PRESENTATION GENERALE

Le camping du Val d'Autun est un camping 3 étoiles est ouvert de mi-décembre à mi-octobre proposant dans un parc de 3,7 hectares en grande partie ombragée, des locations de mobil-homes, des locations d'emplacement nus avec et sans électricité ainsi que la location de parcelles pour des mobil-homes de résidents

## Situation :

**Situé à Saint Lary Soulan dans la vallée d'Aure à 500 mètres du centre village, 500 mètres du supermarché et sur un terrain plat en plein cœur des montagnes en Hautes Pyrénées.**

**Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées : 1 h 10**

**Gare SNCF de Lannemezan : 35 minutes**

**BUS LIO ligne 963 (Lannemezan-Saint Lary Soulan)**

## Plan du camping:



## EQUIPEMENTS ET SERVICES

Il s'agit d'une structure avec des éléments IOP (Installations ouvertes au Public) et ERP ( Etablissement Recevant du Public) de catégorie 5.

Dès votre arrivée au Camping du Val d'Autun, un grand sourire vous attend à la réception. Ici, l'accueil est bien plus qu'une formalité : **C'est une promesse de bien-être, de découvertes et de bons moments.** Les hôtesses, toujours souriantes et à l'écoute, sont là pour **vous guider, vous conseiller et s'assurer que votre séjour soit à la hauteur de vos envies.**

Unique pour sa convivialité et son équipe bienveillante qui vous guideront dans vos choix.

Unique pour ses créations artistiques.

Unique pour son ambiance familiale dans laquelle parents et enfants évolueront en toute tranquillité et sécurité.

Unique pour sa propreté irréprochable.

Unique pour son respect de l'écologie (tri sélectif, produits d'entretien et lessive « maison »).

Unique aussi pour sa proximité aux principales commodités et à de nombreuses activités autour du village de Saint Lary Soulan.

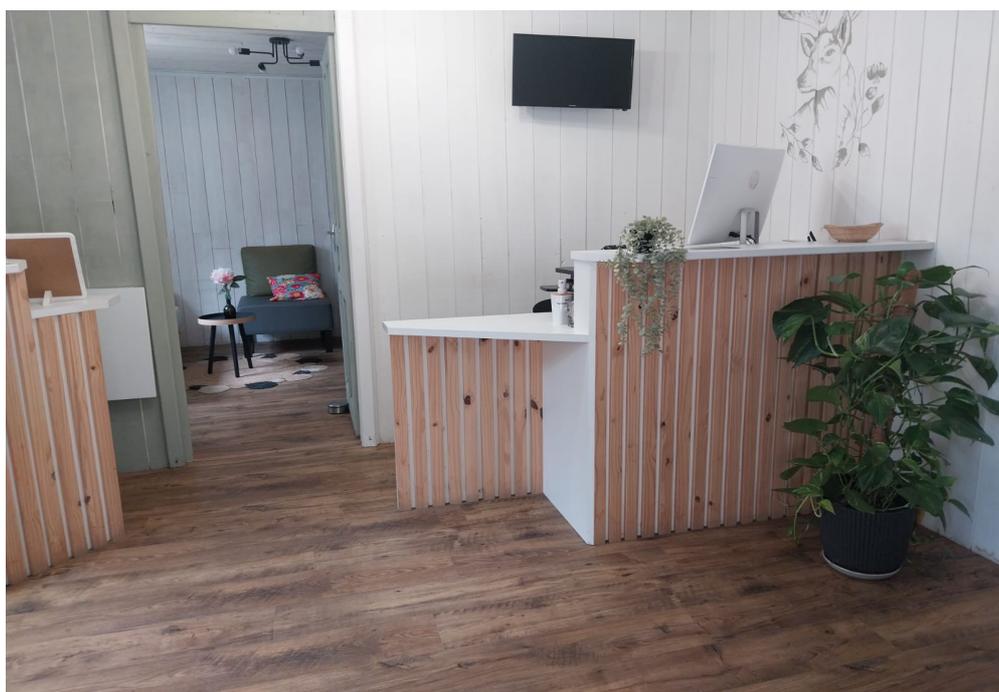
## RECEPTION

**JUILLET ET AOÛT** : De 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h30

**AU FIL DE L'ANNEE** :

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Hors vacances scolaires, la réception est fermée le mercredi et dimanche après midi

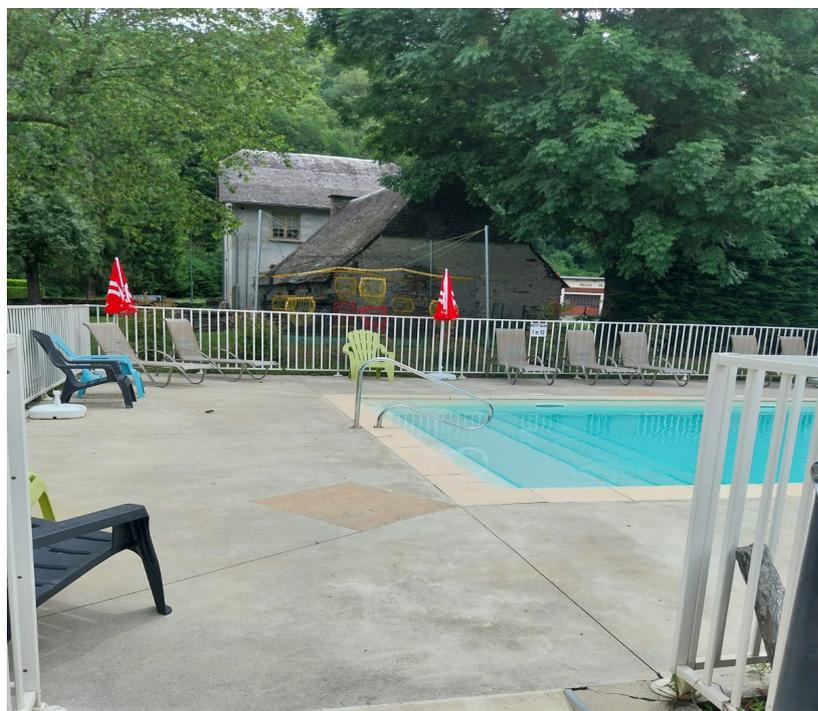
**( accès de plein pied avec comptoir PMR)**



## LA PISCINE

Accessible par un chemin goudronné et par un pédiluve adapté PMR.

Piscine accessible grâce à des escaliers qui permettent de descendre dans le bassin avec une main courante centrale



## ***EMPLACEMENTS DE CAMPING***

38 emplacements ( entre 90m<sup>2</sup> et 130m<sup>2</sup>), tous accessibles. Les emplacements sont plats et délimités.

2 emplacements sont priorisés pour les personnes à mobilité réduite du fait de la proximité des sanitaires – l'emplacement A2 (90m<sup>2</sup>) et l'emplacement A4 (130 m<sup>2</sup>)



## LOCATIFS

23 mobil-homes dont 1 mobil-home PMR  
sur l'emplacement numéro 63



## Accès PMR depuis l'entrée du camping



## PARKING

2 Places de parking réservées pour les PMR

- 1 à l'entrée du camping
- 1 place devant la réception avec un cheminement visuellement repérable depuis la place de stationnement jusqu'au bâtiment d'accueil



## BAR - TAPAS

La salle de bar est accessible par 1 accès sans obstacle. La terrasse du bar est plate, sans obstacle.

Des éléments de repérages sont placés sur les portes du bar.

Une tablette bar est prévue pour les personnes à mobilité réduite.

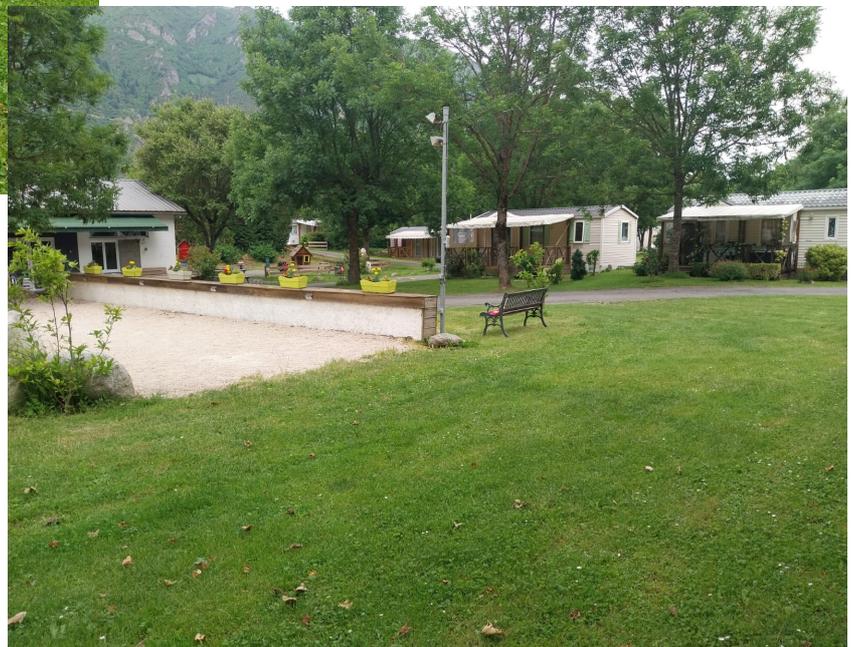


## EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Aire de jeux  
Table de ping-pong  
Boulodrome  
Homeball  
Baby-foot  
Fléchettes



Les équipements de loisirs décrit ci dessus sont accessibles PMR



## SERVICES

- Accès internet en wifi gratuite à 50 mètres autour de la réception-le restaurant accueillent les internautes en terrasse ou dans la salle du bar sans obligation de consommation
- Guide de bienvenue écrit en calibri taille 18
- Guide de bienvenue en braille
- Informations touristiques données directement par les hôtessees d'accueil.
- Animations durant juillet et août – toutes les animations sont accessibles PMR- l'inscription se fait auprès des hôtessees d'accueil ou sur l'application cool n' camp
- Application « cool n'camp » accessible à tous les clients du camping, grâce à leur e-mail, Cette application reprend tous les services et équipements, toutes les animations, toutes les cartes et menus du bar, toutes les informations pratiques. Ce qui permet de pouvoir zoomer et d'avoir accès facilement et digitalement à de nombreuses informations.

## SANITAIRES PMR

Un bloc sanitaire complet est disponible pour les PMR



## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

- Le camping est en grande partie accessible à tous.
- Parce que le plaisir du camping doit être pour tout le monde, nous sommes fiers d'être engagés pour un tourisme accessible et inclusif.

Ci joint l'attestation du label handicap avec l'avis favorable sur les 4 déficiences.

# ATTESTATION OBLIGATOIRE

## - Attestation avis favorable sur les 4 déficiences



**Direction générale des entreprises**  
6 rue Louise Weiss 75703 Paris  
Cedex 13  
[tourismeethandicap.dge@finances.gouv.fr](mailto:tourismeethandicap.dge@finances.gouv.fr)  
Affaire suivie par : margot Trzeciak  
Téléphone :  
Courriel :  
[margot.trzeciak@finances.gouv.fr](mailto:margot.trzeciak@finances.gouv.fr)

### DECISION D'ATTRIBUTION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

Suite à la Commission territoriale du 16/07/2020, le droit d'usage de la marque Tourisme & Handicap est renouvelé à Camping d'Autun pour une durée de 5 ans, selon la déclinaison suivante :

- Handicap auditif
- Handicap mental
- Handicap moteur
- Handicap visuel

Le droit d'usage est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de la présente notification.

Si vous souhaitez contester cette décision, il vous appartient de saisir le secrétariat de la Commission territoriale, sous le présent timbre, d'un recours gracieux dans un délai de 2 mois.

Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme & Handicap » auprès de :

L'Association Tourisme et Handicaps  
55 avenue Marceau - 75016 Paris - Tél : 01 44 11 10 41  
[tourisme.handicaps@club-internet.fr](mailto:tourisme.handicaps@club-internet.fr) / [ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr](mailto:ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr)

10/08/2020

Le 1 /03/2015  
saint lary soulan

**Attestation d'accessibilité  
d'un ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie conforme au 31 décembre 2014  
exemptant d'Agenda d'Accessibilité Programmée**

*(Envoi en Recommandé avec Accusé de Réception au préfet de département)*

Conformément à l'article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation,

Je soussignée, Mme Brau celine représentant la Sarl Camping d Autun n° siret 49072602300016  
ape 552c né le 7 avril 1983 a lannemezan demeurant 10 route d autun 65170 saint lary soulan

propriétaire de l'Établissement recevant du public de 5<sup>ème</sup> catégorie de type camping

Situé au 11 route d autun 65170 saint lary soulan Section cadastrale AE et N° de la parcelle 24-et  
31 , dénommé ou enregistré sous l'enseigne : Camping d autun

atteste sur l'honneur que l'établissement sus-mentionné répond à ce jour aux règles d'accessibilité  
en vigueur au 31 décembre 2014

Cette conformité à la réglementation accessibilité prend en compte (cocher le cas échéant) :

le recours à une ou plusieurs dérogations, obtenue(s) en application de l'article R.111-19-10 du  
code de la construction et de l'habitation (cf. arrêté préfectoral accordant la ou les dérogations ci-  
joint) et, en cas de dérogation accordée à un établissement recevant du public remplissant une  
mission de service public, la mise en place de mesures de substitution permettant d'assurer la  
continuité du service public ;

l'accessibilité d'une partie de l'établissement de 5<sup>ème</sup> catégorie dans laquelle l'ensemble des  
prestations peut être délivré et, le cas échéant, la délivrance de certaines de ces prestations par des  
mesures de substitution.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en  
application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

**CARL CAMPING D'AL**

11, route de Saint Lary Soulan  
65170 SAINT LARY SOULAN  
05 62 39 46 31

Siret 490 726 023 00016 - APE  
5520C

Article 441-1 du code pénal

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que  
soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un  
droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.

Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter  
préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

# Bien accueillir les personnes handicapées

## I) Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

## II) Accueillir des personnes avec une déficience motrice



### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ④ Les déplacements ;
- ④ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ④ La largeur des couloirs et des portes ; ④ La station debout et les attentes prolongées ;
- ④ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.

### 2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.



- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

## III) Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

### A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ④ La communication orale ;
- ④ L'accès aux informations sonores ; ④ Le manque d'informations écrites.

#### 2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple. ▫ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

### B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ④ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ④ Les déplacements et l'identification des obstacles ; ④ L'usage de l'écriture et de la lecture.

#### 2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.

- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

#### IV) Accueillir des personnes avec une déficience mentale

##### A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive



#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ④ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ④ Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ④ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ④ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ④ L'utilisation des appareils et automates.

#### 2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.

- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

#### B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ④ Un stress important ;
- ④ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ④ La communication.

#### 2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

*Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>*

*Conçu par la DMA en partenariat avec :  
 APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.*

Conception- Réalisation : MTES-MCT/SG/SPSSI/ATL2/Benoît Cudelou